

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 32/3 (2005)

DOI: 10.11588/fr.2005.3.63964

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

war es nach dem Krieg in Frankreich: Hier gab es vor dem Hintergrund der Beschlagnahmungen nach der Aufhebung des Ediktes von Nantes (1685), der Verstaatlichung von Kirchengütern (1789) und der Enteignung von adeligen Emigranten (1792) bereits in der Vergangenheit große Enteignungs- und Restitutionswellen. So kam es hier nach 1945 zwar auch zu schnellen Rückgaben von geraubtem Gut. Aber erst 1997 begann, durch amerikanische Anwälte vorangetrieben, die mühevoll aufbereitete Frage, in wieweit der französische Staat auch Entschädigungen für Zwangsmaßnahmen der Vichy-Regierung zahlen soll.

Vor den historischen Erfahrungen in Frankreich erscheint die Einordnung der jüdischen Enteignungen durch Jürgen LILLTEICHER zumindest relativierungsbedürftig. Er stellt in seinem Beitrag zu den deutschen Restitutionsmaßnahmen die Arierisierung als den »größte[n] Besitzerwechsel in der neuzeitlichen Geschichte« dar. Bei dieser Beurteilung erwähnt er die Vorgänge in Frankreich ebenso wie die kommunistische Enteignungswelle nach 1945 in Ostdeutschland nicht. Ebenso ist es bedauerlich, daß die Autoren keinen Beitrag über die Restitutionspolitik in den Niederlanden gewinnen konnten, die auf dem Gebiet der Kunst von Eelke Muller bereits gut erforscht ist. Dennoch liefert der Band einen guten Einstieg in die vergleichende Forschung zur Bewältigung des Holocausts in Ost und West.

Hanns C. LÖHR, Berlin

Gerd R. UEBERSCHÄR (Hg.), Orte des Grauens. Verbrechen im Zweiten Weltkrieg, Darmstadt (Primus Verlag) 2003, XIV–270 p.

On peut s'interroger parfois sur l'opportunité de certains livres, sur leur utilité et, sur leur éventuelle réception. Ce n'est pas seulement un problème d'édition et de rentabilité somme toute légitime mais, ce qui est plus complexe, celui des motivations qui ont conduit Ueberschär en l'occurrence à reprendre en partie l'anthologie publiée en 2001 chez Primus également sous le titre de »Kriegsverbrechen im 20. Jahrhundert«. Il faut en effet une certaine dose d'optimisme pour espérer intéresser aujourd'hui un public – mais lequel? – aux atrocités commises par les SS, la *Wehrmacht*, les unités de police et les *Einsatzgruppen*, soutenus par des miliciens locaux en Pologne, en Biélorussie et en Ukraine, ou en Yougoslavie, en Grèce et en Italie.

Mais aussi Katyn, un triste exemple de ce qu'a pu être le socialisme stalinien. Que Ueberschär assimile les bombardements de Dresde les 13 et 14 février 1945 à des crimes de guerre relève de la polémique mais en quelques pages serrées il a su restituer non seulement l'ampleur du désastre (mais pourquoi ne jamais parler de Hambourg en 1943?) mais surtout cerner le soubassement politique et stratégique qui a poussé le haut commandement britannique, en la personne de »Bomber-Harris« à entreprendre des raids destructeurs. Il ne peut s'agir ici d'aborder en détail les 26 cas étudiés, présentés sous une forme concise mais accompagnés d'un appareil scientifique à la hauteur des ambitions du directeur scientifique. Toutefois, si une intention pédagogique sous-tend ce recueil, on peut dire que son objectif est atteint.

Primo, il a le rare mérite de remettre en mémoire (qui se souvient encore du procès de Nuremberg, entre autres) ou surtout de révéler les atrocités commises méthodiquement, selon les règles de la planification militaire, à l'encontre des populations civiles italiennes, ou le massacre des officiers et soldats italiens qui, après le 8 septembre 1943, refusèrent de se rendre sans honneur?

Secundo, si cela était encore nécessaire, l'implication d'unités les plus diverses de la *Wehrmacht* à tous ces massacres et crimes de guerre, ordonnés par des généraux du plus haut niveau, ne fait que confirmer les études plus anciennes sur cette vaste et douloureuse problématique.

Tertio, à de rares exceptions près, les vrais responsables de ces atrocités bénéficièrent d'une indulgence, voire de l'estime incontestée d'un vaste environnement social, d'où l'Église ne voulut pas être absente, situation caractéristique de la république d'Adenauer,

que Manfred Messerschmidt a exposée dans nombre de ses travaux. Et puis, comme si l'horreur indicible de ces massacres industriels n'exigeait pas pour le moins respect et recueillement, il arrive aussi qu'un lieu tel que Jasenovac, ensemble de cinq camps de concentration établis par les Ustachis en 1941, à une centaine de kilomètres environ au sud-est de Zagreb, devienne l'enjeu, après 1945 et presque jusqu'à nos jours, de manipulations politiques et selon les circonstances, objet de toutes les falsifications historiques. Cet exemple macabre n'est pas unique. Faut-il rappeler qu'en arrière-plan se développe la guerre froide?

Ce qui amène à mon point de départ, et me fait répéter cette sempiternelle question: à qui s'adresse ce recueil «plein de fureur et de sang»? Pourtant, même si les publics les plus divers vivent parfois en temps réel, les images des conflits et attentats que transmettent en prime time les principaux réseaux de télévision, on ose espérer qu'il se trouvera encore des femmes et des hommes pour non pas uniquement expliciter ce que signifiait Auschwitz par exemple, ou Babÿ Yar (Kiev 1941) ou encore Kaunas (1941-1944) mais s'interroger sur le système mental qui a pu transformer tant d'individus en machines criminelles. Ce ne pouvait pas être l'objectif de ce livre mais il y mène tout naturellement.

Marcel SPIVAK, *Les Lilas*

Eike WOLGAST, *Die Wahrnehmung des Dritten Reiches in der unmittelbaren Nachkriegszeit (1945/46)*, Heidelberg (Carl Winter) 2001, 360 p. (Schriften der Philosophisch-historischen Klasse der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, 22).

Réalisée par une chercheuse du Séminaire d'histoire de l'université de Heidelberg, cette étude traite du problème peu abordé par les historiens de la perception allemande du III^e Reich dans l'immédiat après-guerre à travers trois institutions majeures: les partis politiques et les syndicats, les Églises et les Universités. La partie principale, consacrée aux partis politiques et aux syndicats (p. 225) est subdivisée en zone soviétique et occidentale alors que cette séparation est moins marquée pour les Églises (p. 58.) et les universités (p. 41). Bien que dans ces deux dernières parties l'analyse soit limitée aux documents initiaux (Synodes et déclarations pour les Églises, discours des recteurs pour les Universités) on retrouve les mêmes thèmes que dans la première partie. À savoir: rupture et continuités avec les orientations antérieures, causes et genèse du nazisme et du III^e Reich, responsabilités et question des réparations, tâches de l'avenir. Thèmes abordés en fonction des intérêts des institutions concernées et du public auquel ils s'adressent.

La condamnation du régime nazi est incontournable pour les partis politiques dont la reprise d'activité dépend des autorités d'occupation. Les syndicats sont autorisés plus rapidement, mais les autorités américaines et françaises leur interdisent toute action politique. Pour la hiérarchie ecclésiastique et les recteurs, la condamnation du régime nazie est assortie de réserves et d'arguments de disculpation invoquant du côté catholique le discours du pape devant le collège des cardinaux du 2 juin 1945, pour d'autres des causes remontant à des facteurs multiples. Y compris la responsabilité des États occidentaux (Traité de Versailles, réparations liées à la défaite). Aspect le plus choquant: le recours aux amalgames. Notamment entre les souffrances des concentrationnaires sous le nazisme et celles des expulsés des territoires de l'Est. Selon l'évêque Wurm, qui recourt à l'exaltation du courage des soldats allemands en imposant la prière pour ceux tués à la guerre, la prière pour les tués des autres nations étant facultative, une déclaration de culpabilité équivaldrait à l'article 231 du Traité de Versailles, toujours appelé «Diktat».

Dans ce contexte, il eut été souhaitable de montrer plus clairement le poids du Conseil œcuménique des Églises dans l'adoption par le Conseil de l'Église protestante en Allemagne (EKD) de la Déclaration de repentance d'octobre 1945 à Stuttgart sous la présidence du même évêque Wurm. Question abordée avec le plus de réticence: l'extermination des juifs.